



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

**Tarifs municipaux - centres de loisirs pour l'année scolaire
2006/2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060394

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Il vous est proposé, pour l'année scolaire 2006-2007, de délibérer sur les tarifs municipaux des centres de loisirs de la Ville de Niort. Ils ont été calculés avec une augmentation de 2 % des tarifs 2005-2006.

Ces tarifs resteront en vigueur tant qu'une nouvelle délibération ne viendra pas les modifier.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les tarifs municipaux des centres de loisirs pour l'année scolaire 2006/2007, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux annexés à la présente délibération. Ces tarifs entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2006 et seront valables tant qu'une nouvelle délibération ne viendra pas les modifier.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)